

Autorité contractante :
Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDC Bénin)

MARCHE DE SERVICES

DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION

Émis le : ...19 Mars 2026...

Pour les services de :
**Recrutement d'un prestataire pour l'entretien,
maintenance et réparation du matériel roulant de la CDC
Bénin.**

Demande de cotation N° : S_DCHSIMG_119765

Source de financement : Budget Autonome

Gestion : 2026

Imputation budgétaire : DCH-LML (X1.P1)

MARS 2026

I-Avis de demande de cotation

Nom de l'Autorité contractante : Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDC Bénin)

Avis n° : ADC...~~001~~.../CDCB/DG/PRMP/2026 du ...~~19/03/~~... 2026

Objet : Recrutement d'un prestataire pour l'entretien, maintenance et réparation du matériel roulant de la CDC Bénin.

Référence : S_DCHSIMG_119765

1. Cet Avis de demande de cotation fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics de la Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin publié sur le portail web des marchés publics le 16 février 2026.
2. La Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDC Bénin) a prévu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds, afin de financer son fonctionnement, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de la Demande de cotation relatif au **recrutement d'un prestataire pour l'entretien, maintenance et réparation du matériel roulant de la CDC Bénin.**
3. La Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDC Bénin) sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour **l'entretien, maintenance et réparation du matériel roulant de la CDC Bénin.**

La présente demande de cotation est constituée d'un lot unique.

4. La participation à cette demande de cotation telle que définie par le code des marchés publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier de Demande de Cotation et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.
5. Les exigences en matière de qualification sont :
 - a. Pour les anciennes entreprises
 - Capacité technique

- Être une entreprise exerçant dans le **domaine de la maintenance automobile**, justifié par l'extrait légalisé du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ou les statuts.
- Être agréé auprès de l'Etat et en produire la preuve.
- Avoir effectivement exécuté en tant qu'entreprise ou membre d'un groupement d'entreprises, au cours des **trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025)**, au profit de l'Administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales ou toutes autres personnes morales de droit privé, au moins **deux (02) marchés similaires (entretien et réparation de matériel roulant)**.

Le montant de chaque marché doit équivaloir à au **moins quatre millions quatre cent quarante-neuf mille cent cinquante-deux (4 449 152) francs CFA Hors Taxes**. Produire la copie légalisée des attestations de bonne fin d'exécution ou copie légalisée des procès-verbaux de réception et joindre obligatoirement la copie des contrats y relatifs (copies simples de la page de garde renseignant sur l'objet et le montant du marché, et de la page de signature).

- Disposer d'un personnel clé composée de :
 - ❖ **Un mécanicien automobile**

Avoir au moins un **BAC+3 en mécanique automobile ou un diplôme de fin d'apprentissage en mécanique automobile** justifié par la copie légalisée du diplôme.

Avoir au moins **cinq (05) ans d'expérience** en tant que mécanicien automobile ;

Avoir réalisé au moins **deux (02) missions d'entretien et de réparation de matériel roulant** (CV signé appuyé de la copie légalisée de l'attestation de bonne fin d'exécution ou de service fait).
 - ❖ **Un électricien automobile**

Avoir un **BAC ou un diplôme de fin d'apprentissage en électricité automobile** justifié par la copie légalisée du diplôme ;

Avoir au moins **trois (03) ans d'expérience** en tant qu'électricien automobile ;

Avoir réalisé au moins **deux (02) missions d'entretien et de réparation de matériel roulant** (CV signé appuyé de la copie légalisée de l'attestation de bonne fin d'exécution ou de service fait) ;

❖ **Un technicien en froid et/ou climatisation**

Avoir un BAC ou un diplôme de fin d'apprentissage en froid et/ou climatisation justifié par la copie légalisée du diplôme ;

Avoir au moins **trois (03) ans d'expérience** dans le froid et/ou la climatisation automobile ;

Avoir réalisé au moins **deux (02) missions d'entretien et de réparation de matériel roulant** (CV signé appuyé de la copie légalisée de l'attestation de bonne fin d'exécution ou de service fait).

- **Capacité financière**

- Soumettre les états financiers (quinze premières pages) des trois dernières années (2023, 2024 et 2025) présentées par un comptable employé de l'entreprise, attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés (OECCA) et portant la mention DGI ;
- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen d'au moins **sept millions cent dix-huit mille six cent quarante-quatre (7 118 644) francs CFA** durant les trois dernières années (2023, 2024 et 2025) ;
- Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides ou des lignes de crédit, justifiés par une attestation d'une banque ou une institution financière agréée au Bénin ou ayant un correspondant au Bénin. Produire une attestation de capacité financière d'un montant de **neuf cent quatre-vingt-huit mille sept cents (988 700) francs CFA**.

b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

- **Capacité technique**

- Être une entreprise exerçant dans **le domaine de la maintenance automobile**, justifié par l'extrait légalisé du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ou les statuts ;
- Être agréé auprès de l'Etat et en produire la preuve ;
- Disposer au sein de l'entreprise d'un personnel d'encadrement de niveau **Licence (BAC + 3) en mécanique auto**, justifié par son diplôme (copie légalisée) ayant au moins cinq (05) années d'expérience.

L'intéressé doit prouver ses expériences relatives à l'exécution d'au moins **trois (03) marchés similaires (d'entretien et de réparation de matériel roulant)** au profit de l'Administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales, ou toute personne morale de droit privé, au cours des **trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025)** par des attestations/certificats de travail (originales ou copies légalisées), Curricula Vitae signé et diplômes. Le montant de chaque marché doit équivaloir à au moins **quatre millions quatre cent quarante-neuf mille cent cinquante-deux (4 449 152) francs CFA Hors Taxes**.

❖ **Un mécanicien automobile**

Avoir au moins **un BAC+3 en mécanique automobile ou un diplôme de fin d'apprentissage en mécanique automobile** justifié par la copie légalisée du diplôme.

Avoir au moins **cinq (05) ans d'expérience** en tant que mécanicien automobile ;

Avoir réalisé au moins **deux (02) missions d'entretien et de réparation de matériel roulant** (CV signé appuyé de la copie légalisée de l'attestation de bonne fin d'exécution ou de service fait).

❖ **Un électricien automobile**

Avoir un **BAC ou un diplôme de fin d'apprentissage en électricité automobile** justifié par la copie légalisée du diplôme ;

Avoir au moins **trois (03) ans d'expérience** en tant qu'électricien automobile ;

Avoir réalisé au moins **deux (02) missions d'entretien et de réparation de matériel roulant** (CV signé appuyé de la copie légalisée de l'attestation de bonne fin d'exécution ou de service fait) ;

❖ **Un technicien en froid et/ou climatisation**

Avoir un BAC ou un diplôme de fin d'apprentissage en froid et/ou climatisation justifié par la copie légalisée du diplôme ;

Avoir au moins **trois (03) ans d'expérience** dans le froid et/ou la climatisation automobile ;

Avoir réalisé au moins **deux (02) missions d'entretien et de réparation de matériel roulant** (CV signé appuyé de la copie légalisée de l'attestation de bonne fin d'exécution ou de service fait).

- **Capacité financière**

- Les entreprises naissantes devront fournir le bilan d'ouverture et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence, les états financiers de leurs années d'existence. Les soumissionnaires étrangers devront fournir les états financiers en conformité avec la législation de leur pays d'origine ;
- Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides ou des lignes de crédit, justifiés par une attestation d'une banque ou une institution financière agréée au Bénin ou ayant un correspondant au Bénin. Produire une attestation de capacité financière d'un montant de **neuf cent quatre-vingt-huit mille sept cents (988 700) francs CFA** ;
- Fournir une assurance de risques professionnels en originale d'un montant minimal de **six millions cinq cent vingt-cinq mille quatre cent vingt-trois (6 525 423) francs CFA**.

Voir le dossier de demande de cotation pour les informations détaillées.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de la CDC Bénin** ; Email : prmp.cdcb@cdcb.bj et prendre connaissance des documents de demande de cotation au secrétariat permanent des marchés publics de la CDC Bénin sis au 1^{er} Etage de l'Immeuble « LE

JATOBA », Avenue Jean-Paul II, lot 20, Zone résidentielle à Cotonou, Heures d'ouverture : 08 heures à 12 heures 30 minutes et 14 heures à 17 heures 30 minutes.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier demande de cotation complet à compter du Lundi 23 Mars 2026. Le dossier de demande de cotation en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics de la CDC Bénin sis au 1^{er} Etage de l'Immeuble « LE JATOBA », Avenue Jean-Paul II, lot 20, Zone résidentielle à Cotonou, de 08 heures à 12 heures 30 minutes et 14 heures à 17 heures 30 minutes. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

8. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'originale de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après au secrétariat permanent des marchés publics sise au 1^{er} Étage de l'immeuble « LE JATOBA » à côté de la Direction de l'Émigration et Immigration, Avenue Jean Paul II, lot 20, zone résidentielle, Tél : 21 31 00 52 ; 01 BP : 1689 Cotonou au plus tard le Lundi 30 Mars 2026 à 15 heures 00 minute.

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

9. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après salle de réunion de la CDC Bénin sise au 1^{er} Etage de l'immeuble « LE JATOBA » à côté de la Direction de l'Emigration et Immigration, Avenue Jean Paul II, lot 20, zone résidentielle, Tél : 21 31 00 52 ; 01 BP : 1689 Cotonou ; le Lundi 30 Mars 2026 à partir de 15 heures 30 minutes, heure locale. Cette ouverture publique n'est pas obligatoire.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant **cinquante-neuf mille trois cent vingt-deux (59 322) francs CFA**

En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier de demande de cotation.

11. Les offres ne seront ouvertes que lorsqu'un minimum de trois (03) plis sera obtenu.
12. Le délai de réalisation est de **douze (12) mois**.

Cotonou le 19/03/.....2026

La Personne Responsable des Marchés Publics


Herbert Emmanuel VIEYRA

